

**Heurt du saumon de l'aile droite avec la piste lors de l'atterrissement,
cheval de bois**⁽¹⁾Toutes les heures indiquées sont en heure locale.

Aéronef	Planeur Centrair 101 Pégase immatriculé F-CDHA
Date et heure	Samedi 30 juin 2012 à 15 h 30 ⁽¹⁾
Exploitant	Privé
Lieu	Aérodrome de Brioude Beaumont (43)
Conséquences	Planeur fortement endommagé

CIRCONSTANCES

Le pilote décolle vers 14 h 50 de l'aérodrome de Brioude Beaumont pour un vol local. Il écourt le vol en raison des faibles ascendances.

Le pilote constate la présence de forts courants descendants à l'approche de l'aérodrome. Il effectue un circuit d'aérodrome main droite pour la piste 15L non revêtue. Il se retrouve bas dans la branche vent arrière et raccourcit le circuit. Il indique qu'il termine le dernier virage à une hauteur d'environ cinquante mètres. Le planeur n'étant pas correctement aligné sur l'axe de piste, il corrige la trajectoire en actionnant le palonnier droit. Le planeur s'incline à droite. Le saumon de l'aile droite heurte le sol au début de la piste et le planeur fait un cheval de bois.

Les conditions météorologiques estimées sur le site étaient les suivantes : vent du 180° pour 10 kt, rafales à 18 kt du sud-est, visibilité supérieure à 10 km, FEW à 5 000 ft, température 31 °C. Le pilote indique que les conditions aérologiques étaient turbulentées.

Le pilote, basé sur l'aérodrome, totalisait 1 092 heures de vol dont 550 sur type, 9 heures dans les 3 mois précédents dont 4 sur type et aucune dans les 24 dernières heures.

CONCLUSION

L'accident est dû à la réalisation d'actions correctrices à très faible hauteur ayant entraîné le heurt de l'aile droite avec la piste puis le cheval de bois.